

# LYS-CHANTILLY

ASSOCIATION SYNDICALE  
DES PROPRIÉTAIRES

NEWSLETTER 11 - SEPTEMBRE 2017



## CHERS PROPRIÉTAIRES ET ASSOCIÉS

**C**'est la rentrée : après l'été, il est temps de se reconnecter. Ce numéro accordera une place de choix aux réseaux.

Réseaux de transport dans le Domaine redessinés : vers les établissements scolaires, gares et centre-ville. C'est le résultat d'un projet qui s'est étalé sur plusieurs mois et pour lequel, L'ASLC a mobilisé et coordonné tous les acteurs locaux et départementaux.

Réseau très haut débit : avec la mise en service du dernier PM (armoire mutualisée), l'ASLC proposera un webinaire pour répondre à toutes nos questions sur le réseau très haut débit.

Réseau d'eau potable et sécurité incendie: les travaux réalisés au printemps ont permis de réduire la pression sur notre réseau d'eau potable.... L'installation de bornes d'incendie se poursuit... Nous vous expliquerons les dispositions prises. Et, dans nos éditions à venir, nous reviendrons sur l'eau, l'assainissement et l'environnement.

Réseau de vidéo protection déployé par la ville de Lamorlaye en coordination avec l'ASLC.

Avec la fin du déploiement du réseau d'éclairage public, le plus important réseau dont l'ASLC est gestionnaire, débute une réflexion sur la faisabilité de rendre l'éclairage plus respectueux de l'environnement et plus économique.

L'ASLC s'associe au PNR pour marquer symboliquement Le Jour de la Nuit par l'extinction partielle de son éclairage public dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 octobre prochain.

Réseau des propriétaires enfin : nos " colotis " sont toujours nombreux à solliciter l'ASLC. Pour répondre plus efficacement sans augmenter nos ressources humaines, nos Agents ont mis en place récemment un outil permettant d'analyser les demandes reçues. Leur diversité est impressionnante et beaucoup n'entrent pas dans l'objet de notre établissement.

Un constat qui a conduit un groupe de propriétaires à créer un nouvel espace d'échanges et de partage dédié aux Résidents du Domaine : VIVRE AU LYS.

Anne CLAUTOUR,  
Présidente de l'ASLC

# RÉSEAU DE TRANSPORT



*Prêts pour la rentrée : repenser le réseau de transport et l'infrastructure de notre réseau pour mieux l'adapter aux évolutions des pratiques scolaires, réadapter l'infrastructure routière et prendre en compte les normes de sécurité, tel était l'enjeu sur lequel a travaillé le Collège ASLC animé par Anne-Charlotte TASSIN.*

**L**e groupe de travail a impliqué tous les acteurs, le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) avec " Oise Mobilité ", la participation des chauffeurs des bus Keolis Evrard et Keolis Oise, la Police Municipale de Lamorlaye, les Agents de la mairie et les représentants de l'ASLC.

## LES ÉTAPES DU PROJET

L'étude a été initiée au printemps 2017 par un état des lieux, à partir de la collecte des informations statistiques sur la présence aux arrêts et les circuits, l'adéquation des voies et du mobilier urbain au passage des cars.

Plusieurs réunions de travail ont été organisées dans les bureaux de l'ASLC avec pour objet la redéfinition des trajets afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Des essais, au cours de l'été, avec les différents intervenants ont permis de valider l'ensemble des trajets pour les lignes concernées, l'emplacement des nouveaux arrêts et de relever les coordonnées GPS pour préparer l'emplacement des marquages horizontaux et verticaux de 3 nouveaux arrêts de bus ainsi que des passages piétons

Une tournée du groupe de travail à bord d'un bus Keolis, a permis de relever les difficultés rencontrées par les chauffeurs sur le parcours (bornes ou plans gênants). Plusieurs trajets ont ainsi été optimisés en évitant, par exemple, un demi-tour et un double passage pour desservir un arrêt.

## L'ABOUTISSEMENT

■ Changement de parcours dans la 12<sup>ème</sup> Avenue pour le collège Mortefontaine et remise en service d'un Aribus désaffecté.

■ Projet de création de 2 arrêts de bus et leurs abris aux Ronds-points de la Reine et de Condé sur les lignes 14 et ligne du collège de Mortefontaine : Création d'un arrêt sur la 9<sup>ème</sup> Avenue, après le rond-point de Condé pour les lignes du collège de Lamorlaye et la ligne RPI en aval du rond-point. Étude sur la faisabilité du déplacement des arrêts situés en amont des ronds-points pour se conformer aux normes sécuritaires.

- Création d'un arrêt dans la 9<sup>ème</sup> au niveau de l'intersection avec la 5<sup>ème</sup> Avenue
- Préparation de l'homogénéisation de tous les noms des arrêts
- Révision du mode de diffusion des horaires.

Les travaux sont en cours. L'objectif est d'être opérationnel dès l'automne 2017. ■



## AMÉLIORER NOS TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre de la rénovation de nos voies, les chaussées pourraient être rehaussées de quelques centimètres. Pour préserver les racines de nos chênes centenaires qui se sont déployées sous les chaussées, la technique de pose d'un tapis assis sur la couche existante a été préférée au rabotage. La jonction entre la voie et les entrées charretières devra être réajustée.

La 1<sup>ère</sup> phase débutera en novembre\*. Les voies concernées :

- 1<sup>ère</sup> Avenue de l'Avenue de Lamorlaye au Rond-point de l'Etoile
- Avenue de Sylvie
- 3<sup>ème</sup> Avenue de l'Avenue de Gouvieux au Rond-point de l'Etoile
- 12<sup>ème</sup> Avenue du numéro 49 au Rond-point Royal

### BON À SAVOIR

Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé le revêtement de l'accès à la propriété (entrée charretière), nous vous recommandons de privilégier les entrées en gravier, légèrement en monté afin d'éviter en cas de forte pluie que l'eau sur la route ne pénètre sur votre terrain. Par ailleurs, la jonction bitume gravier est très simple à réaliser, alors que celle avec des pavés ne l'est pas. ■

\* sous réserve que les conditions adéquates soient réunies.

# RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

*L'ASLC a terminé l'implantation de son réseau d'éclairage public avec l'équipement des derniers tronçons, situés sur les Avenues de Boran (RD924) et Avenue de Viarmes (RD909), y compris sur la commune de Gouvieux.*

## VERS UN ÉCLAIRAGE PLUS DURABLE ?

L'éclairage public représente une part non négligeable de notre budget de fonctionnement, représentant une dépense annuelle de presque 100 000€.

Le collège Réseaux, composé de 4 membres du Conseil Syndical, étudie les aménagements nécessaires pour réaliser des économies qui soient techniquement compatibles avec nos installations existantes et la sécurité de notre Domaine. Faut-il diminuer l'intensité de l'éclairage ? Envisager des coupures ? Éteindre un lampadaire sur deux durant certaines tranches horaires, mettre en place des ampoules LED ?

Si cet aspect de la gestion de votre Domaine vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

## FIN D'UN PROGRAMME OU DÉBUT D'UNE AUTRE FACON D'ÉCLAIRER ?

### CONSTRUIRE SANS DÉTRUIRE TOUS NOS RÉSEAUX

Le réseau d'éclairage public géré par l'ASLC sur l'ensemble du Domaine est en cours de déclaration sur la plateforme de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques). Le bénéfice pour les propriétaires de cette démarche est de réduire les risques de coupure accidentelle du réseau lors des travaux d'entreprises tierces.

En 2008, le Gouvernement a bâti un plan d'action afin d'améliorer la prévention des endommagements des réseaux basé sur la refonte de l'encadrement réglementaire des travaux à proximité de ces ouvrages. L'une des priorités de ce plan vise à permettre à tout donneur d'ordres ou entreprise qui va réaliser des travaux à proximité de réseaux enterrés de localiser ces réseaux et de disposer des informations nécessaires à la sécurité du chantier.

La loi portant engagement national pour l'environnement dite " Grenelle 2 " instaure au sein de l'INERIS, par l'article L. 554-2 du Code de l'environnement, un guichet unique informatisé qui vise à recenser tous les réseaux aériens, souterrains et subaquatiques implantés en France, et les principales informations nécessaires pour permettre la réalisation de travaux en toute sécurité à leur proximité.

Prochaine étape pour l'ASLC : l'intégration des cartes de ces réseaux réalisées par un géomètre sur cette plateforme. ■

### Une lanterne ne fonctionne pas ?

Notez précisément le N° et la voie concernée  
et contactez l'ASLC  
contact@lyschantilly.fr ou déposez  
un message sur le site internet  
www.lyschantilly.fr, page contact.

# RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

L'électricité produite par les centrales est d'abord acheminée sur de longues distances dans des lignes à haute tension (HTB) gérées par RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Elle est ensuite transformée en électricité à la tension HTA (généralement 20000 volts) pour pouvoir être acheminée par le réseau de distribution géré par Enedis. Cette transformation intervient dans les postes sources.

Pour les clients - hors industriels - (particuliers, commerçants, artisans...), l'électricité haute tension HTA est convertie en basse tension (BT) par des postes de transformation avant d'être livrée.

Au final, la qualité de l'alimentation en électricité des utilisateurs du réseau est

## RÉNOVATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE HTA

donc le résultat de la qualité de tout ce parcours. (source : <http://www.enedis.fr/fonctionnement-dureseau>)

Le réseau HTB qui alimente notre secteur est visible sur la zone industrielle de Précý-sur-Oise. Le réseau HTA traverse ensuite plusieurs communes. Sur le domaine du Lys-Chantilly, le réseau HTA est enfoui dans les 4<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Avenues à Gouvieux et Lamorlaye. Ces portions de réseau HTA vont être rénovées par Enedis, avec, pour bénéfice, une amélioration de la qualité du réseau du Domaine.

L'ASLC représente les propriétaires dans la convention passée avec Enedis. Cette convention a pour objet de garantir le respect du cahier des charges par les entreprises sous-traitantes d'ENEDIS, et en particulier de l'environnement forestier. L'enjeu était, d'une part, d'obtenir la garantie qu'aucun arbre ne serait coupé ni endommagé et, d'autre part, que le Responsable Technique de l'ASLC soit présent lors de la réception, avec pour objectif de vérifier la bonne remise en état des accotements de chacun d'entre nous. ■

# DU NOUVEAU SUR NOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

*Chacun sait que la pression de l'eau potable était jusqu'au mois de juin très élevée dans notre domaine ...*

## POURQUOI

L'usine " Forêt du Lys " qui produit notre eau potable dessert un vaste territoire, comprenant Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye, Vineuil saint Firmin, Avilly Saint Leonard, Courteuil, Boran sur Oise et Saint Maximin. Elle est située en limite ouest de notre domaine. Grâce à ses pompes, elle alimente des réservoirs situés au Mont de Pô à une altitude supérieure de 100m au niveau où l'eau est produite. Le réseau d'alimentation en eau potable de notre domaine n'était, jusqu'en juin, pas distinct des conduites maîtresses de refoulement vers les réservoirs. La pression de service pouvait alors atteindre 10 bars, équivalent de la pression exercée par une colonne d'eau de 100m de hauteur, à l'entrée de certaines propriétés....

## LES DISPOSITIONS PRISES

Dans le cadre d'un marché public, la commune a confié à Suez- Lyonnaise des Eaux les travaux de modulation de pression du réseau communal. Ces travaux ont nécessité de reconfigurer le réseau et notamment le réseau desservant notre domaine; en créant plusieurs secteurs hydrauliques séparés physiquement l'un de l'autre par la fermeture de vannes de réseau.

A l'entrée de chaque secteur un système de régulation a été installé, permettant ainsi de moduler la pression à l'entrée du secteur en fonction du débit demandé grâce à des vannes de modulation hydraulique. Ce système fonctionne automatiquement. Il est télésurveillé et peut être télécommandé. A la mise en service, la pression avait été réglée à 4 bars pour l'alimentation du réseau local... Cette pression est apparue insuffisante pour la sécurité- incendie et pour certaines propriétés : elle a donc été relevée à 5 bars.

## LA PRESSION DANS LES MAISONS

Il faut noter que, dans les maisons, le niveau de pression est inférieur à cette valeur : il varie selon la situation de la propriété, la consommation instantanée, l'installation intérieure à la propriété et l'endroit de la mesure !...

## OBJECTIF RÉDUCTION DES PERTES D'EAU

### DES ÉCONOMIES

Ces travaux permettront de réduire les fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements, ce qui diminuera la gêne liée au terrassement pour les habitants, et également de réduire les fuites après compteurs sur les installations privées qui peuvent engendrer de fortes consommations, donc une facture élevée.■



Appareils de régulation installés sur une canalisation.

photo Lyonnaise des Eaux

**Manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse.**

**Des centaines d'évènements partout en France !**

Extinction de l'éclairage public, conférence, ciné-débat, expo, balade nocturne, observation des étoiles...

[www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

# RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT



*Vous a-t-on dit :*

*“ Vous n’êtes pas encore éligible ”*

**S**uite au déploiement du réseau très haut débit achevé en mars 2017, il restait plusieurs opérations techniques à effectuer sur la zone sud-ouest du Domaine (le “PM12” pour les initiés). A l’automne 2017, tout le Domaine est techniquement raccordable.

L’article 5 modifié de l’arrêté du 16 décembre 2011 prévoit pour toutes les nouvelles constructions, l’obligation de raccordement au réseau très haut débit comme partie intégrante de la viabilisation.

### QUE FAIRE SI LA RÉPONSE NON ÉLIGIBLE PERSISTE ?

Suivre les 3 étapes :

- 1 Testez le libellé précis de votre adresse sur le site et corrigez le si nécessaire : <https://www.laposte.fr/particulier/outils/tester-une-adresse>
- 2 Si votre construction est récente ou en cours, rendez-vous au service Urbanisme de votre commune pour avoir confirmation de l’enregistrement de votre résidence.
- 3 Dernière étape, déposez un message sur le site <http://www.oise-numerique.fr/contact.php> et informez l’ASLC qui suivra le dossier. Pour cela, rendez-vous sur le site internet [www.lyschantilly.fr](http://www.lyschantilly.fr); sur la page contact, descendez sous la rubrique NOUS JOINDRE et remplissez précisément le formulaire proposé.

### ET LES AUTRES OPÉRATEURS ?

Le délai incompressible de 3 mois imposé par l’ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), laissé aux opérateurs téléphoniques (Orange, SFR, Bouygues, Free et autres...), pour qu’ils puissent manifester leur intention d’utiliser le réseau public, a dû être recalé mais pour une petite partie du Domaine uniquement.

Les FAI (fournisseurs d’accès à internet) concurrents aiguisent-ils leurs armes pour annoncer leur arrivée en 2018 ? A suivre sur le site <http://oise-numerique.fr> ou au 0 805 02 02 43, le numéro mis en place par le SMOTHD. ■

## RÉSEAU SÉCURITÉ INCENDIE

**L**es travaux pour la sécurité incendie du domaine du Lys se poursuivent... Dernièrement, des poteaux d’incendie ont été installés sur les 10ème et 11ème avenues. Pour compléter le dispositif de sécurité préconisé par le SDIS (Service Départemental d’Incendie et de Sécurité), un dernier poteau d’incendie sera posé prochainement sur l’Avenue de Viarmes, en sa partie Nord. Toute parcelle de notre domaine sera alors située à moins de 200m d’une borne incendie.

Pour permettre à chacune de ces bouches de fournir le débit requis de 1000 litres par minute, il a fallu renforcer le réseau d’eau potable : certaines canalisations trop petites (de 80mm de diamètre), ont ainsi été remplacées par des canalisations plus grosses (de 150mm).

Ces travaux sont financés par le SIPAREP (Syndicat Intercommunal Pour l’Amélioration du Réseau d’Eau Potable) pour ce qui concerne le réseau d’eau, et par les Communes de Gouvieux et Lamorlaye pour ce qui concerne les bornes d’incendie. ■

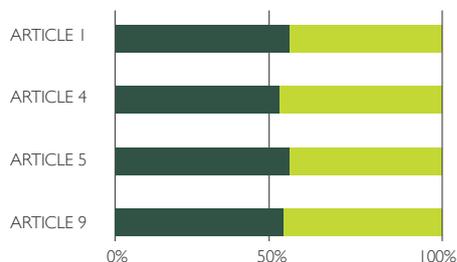


ASLC

Contrôle de débit d’un poteau situé sur la 10<sup>ème</sup> avenue. Il convient de rappeler que seuls, le gestionnaire du réseau (Suez- Lyonnaise des Eaux) et les Sapeurs-Pompiers sont autorisés à ouvrir ces appareils.

## MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES

Actuellement, 600 réponses sont parvenues à l'ASLC. Le Lys-Chantilly comptant 1514 membres adhérents, il nous faut recueillir 1008 signatures de propriétaires représentant 341 ha afin de modifier le Cahier Des Charges. Voici à ce jour et par article, les signatures recueillies



Nous vous remercions de renvoyer dès aujourd'hui vos articles modificatifs signés s'il vous ne l'avez pas encore fait. Pour plus d'informations, merci d'adresser vos questions par mail à M<sup>me</sup> la Présidente : [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr) ■

## STAGES

L'ASLC, Etablissement Public Administratif recherche :

■ Un(e) Documentaliste / Archiviste (niv.4 à 2), étudiant dans les métiers du livre et du patrimoine. La mission sera orientée vers l'archivage et la conservation du patrimoine documentaire de l'ASLC depuis 1925.

■ Un(e) Technicien en informatique (niv.4 à 3). La mission consistera à la configuration et au dépannage logiciel ou matériel du parc informatique de l'ASLC ainsi que l'assistance de premier niveau pour les utilisateurs.

■ Un(e) Agent d'accueil/Assistant administratif (niv.5 à 3). La mission consistera à une mise en situation professionnelle avec l'équipe en place.

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter à [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr) ou de déposer votre candidature au siège de l'ASLC - 39 ter, Grande Avenue. 60260 Lamorlaye. ■

## BÉNÉVOLAT

Vous aimez photographier la nature, vous avez des photos anciennes du Lys : nous publions vos photos dans nos prochains bulletins.

Vous êtes passionné de communication digitale, vos talents nous intéressent pour l'animation de notre page Facebook et notre site internet.

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter à [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr) ■

## COMMUNIQUÉS

Le projet **VIVRE AU LYS** voit enfin le jour. Piloté par des résidents, dans le cadre de la valorisation de notre environnement de vie, **VIVRE AU LYS** a pour vocation de favoriser les échanges entre Résidents, faire partager les compétences, mettre à disposition un annuaire de prestataires référencés, organiser des événements...

Le site internet, actuellement en cours de réalisation, permettra aux membres de l'association **VIVRE AU LYS** d'accéder à l'ensemble des services proposés. Montant de la cotisation annuelle 25 €. Informations et adhésions. Contact : Jacques Morel (Président) : [vivreaulys@gmail.com](mailto:vivreaulys@gmail.com)

Dans un contexte environnemental et technologique en perpétuel mouvement, les fiches **COMPLYLS** seront les véritables complices répondant aux questions de la vie quotidienne ou dispensant un savoir exclusif dédié à notre environnement dans le Domaine du Lys-Chantilly. Fiches pratiques à retrouver désormais avec la Newsletter ou à télécharger sur le site [www.lyschantilly.fr](http://www.lyschantilly.fr)

Si vous avez des thèmes que vous souhaitez voir traiter, merci de nous adresser vos suggestions à [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr) ■

## ÉVÈNEMENTS

### SAMEDI 14 OCTOBRE 2017



2017 L'ASLC s'associe au PNR Oise Pays de France et participe à la 9<sup>ème</sup> édition de la manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, la Nuit le samedi 14 octobre 2017. L'ASLC éteindra symboliquement son éclairage public dans la nuit du samedi au dimanche sur une partie du Domaine.

Une balade nocturne sur la commune de Barbery sera animée par l'association MARS60.

Cette manifestation marque aussi le lancement par le Collège Réseaux d'une réflexion sur une gestion plus durable de l'éclairage public.

### DU 18 AU 26 NOVEMBRE 2017

### FESTIVAL DE L'ARBRE

Bulletin officiel de l'Association Syndicale des propriétaires du Lys-Chantilly

Directeur de la publication : Anne Cloutour - Rédaction : J-M. Barbier, A. Cloutour, B. Giroguy, C. Ménager, Muriel Florin.

Maquette et impression : <http://www.imprimerieisl.fr/>

ASLC | Square d'Aumale | 39<sup>ter</sup>, Grande Avenue | 60260 LAMORLAYE

Tél. : 03 44 21 92 48 | Email : [contact@lyschantilly.fr](mailto:contact@lyschantilly.fr) | [www.lyschantilly.fr](http://www.lyschantilly.fr)

Ne pas jeter sur les voies.

